

n°96
Octobre
2021

Les
Jours
Heureux

le lien

BULLETIN DE LIAISON DE L'ASSOCIATION "LES JOURS HEUREUX"



SOMMAIRE

Le mot du président

Vie de l'association

- Assemblée Générale 2
- Personnes qualifiées à Paris 8
- Salon Emploi Formation
Médico- Social 12
- Métiers : Moniteur-Educateur 13

Vie des établissements

- Foyer E. & P. Faveris
Nanterre 14
- Foyer Jean Louis Calvino
Paris XVI^e 16
- Foyer Kellermann
Paris XIII^e 18
- Foyer Bercy – Paris XII^e 20
- MAS d'Epinay sur Orge 22
- MAS Jean-Paul Boudet
Noiseau 23
- FAM Jean Faveris – Paris XIII^e 24
- Foyers du XVII^e - Paris 26
- Maison de Pénélope
Paris XV^e 28
- Maison de Vacances
à Sougé-le-Ganelon (Sarthe) 29

Informations

- Psychopédagogie :
la stimulation basale 30

LE MOT DU PRÉSIDENT

Le virus de la Covid circule toujours et encore, et ce, sous diverses formes plus ou moins sévères. Cette épée de Damoclès n'a pas trop mis en cause les vacances de nos résidents, qu'ils soient partis en séjours extérieurs ou dans notre maison de Sougé-le-Ganelon dans la Sarthe, ou son annexe en Vendée. Là nous avons pu, cette année encore, recevoir nombre de vacanciers des Jours Heureux dans de bonnes conditions, et dans le respect des mesures sanitaires préconisées. Pour éviter des déconvenues si, au dernier moment, les autorités sanitaires nous avaient demandé d'annuler les séjours VAO, nous n'avons pas pris le risque, cet été, de proposer notre offre de vacances à des personnes hors association. C'est une banalité que de dire (ou d'écrire) que la situation épidémique évolue vite, dans un sens comme dans l'autre. Les précautions et la prudence sont toujours d'actualité et le resteront, sans doute, encore un certain temps. Même immunisé, il nous faudra apprendre à vivre différemment, surtout auprès des personnes que nous accompagnons. Par ailleurs, les établissements et le siège poursuivent avec nos différentes autorités de contrôle (agence régionale de santé - Ile de France et la direction départementale du lieu d'implantation de l'établissements) la mise en place du CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs

et de moyens) associatif pour les 5 prochaines années. Nous vous donnerons, dans un prochain numéro, les grandes lignes de ce contrat qui devrait être opérationnel le 1^{er} janvier 2022.

L'assemblée générale dernière a validé le nouveau projet associatif qui sera diffusé prochainement, et dont je vous rappelle, succinctement, les orientations stratégiques retenues : Préserver la qualité d'association de famille, préserver son autonomie de décision et sa dimension humaine. Entretenir une dynamique de projets compatibles avec ses valeurs et ses moyens, comme accueillir des porteurs de handicaps psychiques ou des résidents présentant des troubles du spectre autistique. Revitaliser la réflexion sur l'accompagnement, par la formation, le partage d'informations... Travailler l'image de l'association, auprès des familles, de bénévoles, améliorer le site. Ce projet, dont certaines orientations peuvent être mise en place assez rapidement, devra être la ligne conductrice des principales décisions de l'association dans les 5 ans à venir. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour nous aider à le mettre en œuvre.

Michel Faveris
Président de l'association



Assemblée Générale 2021

L'assemblée générale de l'association s'est tenue au foyer d'accueil médicalisé Jean Faveris - Paris XIII^{ème} le 22/06/2021, et avant d'ouvrir cette réunion statutaire, le président, Michel Faveris demande un moment de recueillement à la mémoire des nombreux résidents, parents et salariés disparus depuis la dernière assemblée générale.

I. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 28 septembre 2020, est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

II. Rapport moral de l'exercice 2020, présenté par madame Moreau, secrétaire de l'association.

La crise sanitaire commencée en février 2020 est venue percuter la vie des personnes accueillies, de leurs familles et des professionnels qui les accompagnent. La mobilisation des professionnels permanents et des professionnels remplaçants, la mobilisation aussi des familles, la solidarité entre les structures et leurs cadres, la résilience des résidents ont permis de surmonter l'effroi et la tristesse.

Si l'activité Vacances Adaptées Organisées (VAO) a été interrompue durant tout 2020, les équipes de Sougé qui ont connu au premier semestre une période de chômage technique ont largement pris leur part à la gestion de l'épidémie en accueillant les résidents des foyers franciliens en transfert durant tout le second semestre 2020 et encore cette année 2021.

Nous devons à nouveau saluer l'engagement de tous.

La vie de l'association et de ses établissements, en dehors de la préoccupation de l'épidémie de la Covid 19, a continué, les faits majeurs de 2020 ont été : Les évaluations externes de la quasi-totalité des structures et du siège,

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), dont la négociation commencée en janvier 2020, a été interrompue par l'épidémie après l'établissement du diagnostic de nos structures en février, sera le premier CPOM interdépartemental réunissant tous les établissements des Jours Heureux.

Les enjeux sont :

- La négociation des moyens et notamment en professionnels qualifiés et formés nous permettant la poursuite d'un accompagnement qualitatif des personnes vulnérables que nous accueillons.
- L'adaptation de nos dispositifs et l'évolution de notre offre pour répondre aux besoins des publics de nos territoires d'implantation.
- Pour le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), la réduction de la tension entre sa file active, ses moyens et sa capacité à répondre de façon précoce à la demande des familles.

- La création à Paris d'un foyer de vie dit hors les murs (dans d'anciens logements de fonction) de 16 places pour adultes en situation de handicap psychique. L'extension de 8 places dédiées à un accueil séquentiel de la Maison d'Accueil Spécialisé (MAS) de Noiseau. La création d'une plateforme de santé (amélioration de la prise en compte des besoins de santé des personnes accueillies en foyer de vie et foyer d'hébergement).
- Enfin le déploiement dans l'association et ses établissements de la gestion des risques et des événements indésirables.
- En parallèle la négociation du renouvellement de l'agrément de son siège.

En mars 2020, le foyer E. et P. Faveris a obtenu un nouvel agrément et des moyens additionnels lui permettant d'accompagner le vieillissement des adultes : 40 places en foyers de vie et 27 places en foyer d'hébergement. Le Centre d'Activité de Jour (CAJ) Pablo Picasso est désormais entièrement fréquenté par des externes (8 places).

III. Rapport financier, présenté par monsieur Patenôte, trésorier.

La situation épidémique provoquée par la COVID 19 a considérablement pesé sur la vie des établissements. Ils sont à l'origine de dépenses supplémentaires que les Pouvoirs publics ont pour l'essentiel compensées. Il en est ainsi des primes COVID versées aux salariés, des dépenses d'équipements de protection, de frais de taxis, et de manière moins forte que redouté, de dépenses consécutives à des remplacements de salariés en arrêt de maladie. Trois campagnes de recueil de ces surcoûts ont été conduites, aboutissant à un montant cumulé de dépenses de 4 millions d'euros environ sur l'année. Au 31 décembre 2020, 1,2 million d'euros étaient en attente de remboursement. Au 30 avril 2021, 0,9 million d'euros sont encore attendus du départ

« La crise sanitaire commencée en février 2020 est venue percuter la vie des personnes accueillies, de leurs familles et des professionnels qui les accompagnent. La mobilisation des professionnels permanents et des professionnels remplaçants, la mobilisation aussi des familles, la solidarité entre les structures et leurs cadres, la résilience des résidents ont permis de surmonter l'effroi et la tristesse. »

Les travaux d'extension (5 places additionnelles dédiées aux personnes présentant de troubles du spectre autistique) et de restructuration de la MAS d'Epinay-sur-Orge ont été achevés en fin d'année 2020. La visite de conformité a eu lieu en février 2021.

tement de Paris, qui a fait le choix d'un remboursement par l'augmentation des prix de journée 2021. Dans les comptes, cette situation se traduit par une augmentation exceptionnelle des recettes de chaque établissement, sans dégradation de l'équilibre financier, du fait de la compensation opérée par nos financeurs.

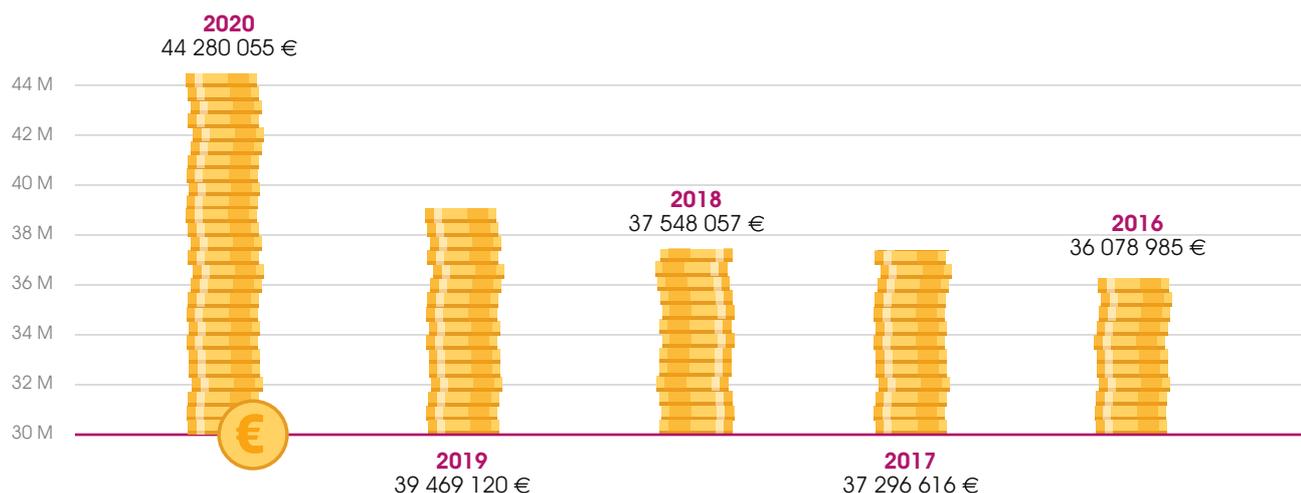
Les travaux de la MAS d'Epinay sont achevés ; ils ont été autofinancés par notre association pour un montant de 4,5 millions d'euros.

Les comptes sont présentés par site, sans détail des différentes sections des établissements.

Le cumul du résultat comptable de chaque établissement et du siège conduit à un excédent de 360 504 euros, ce qui est encourageant après deux années consécutives de déficit global.

Année	2020	2019	2018	2017	2016
Total en €	360 504	-554 244	-736 751	574 351	435 280

Sur la période des cinq dernières années, les produits évoluent de la manière suivante :



Etablissements du CPOM parisien

Les ressources

Le total des ressources des établissements du périmètre du CPOM parisien est de 22 219 514 euros (20 074 367 euros en 2019).

Le résultat comptable de l'ensemble des établissements du périmètre du CPOM parisien est déficitaire de 223 045 euros, soit 1,0 pour cent des dotations. Légèrement plus faible qu'en 2019, ce déficit confirme la faiblesse du taux d'actualisation des dotations de ce périmètre.

Etablissements du CPOM MAS (Epinay-sur-Orge et Noiseau)

La dotation globale attribuée aux établissements d'Epinay-sur-Orge et de Noiseau, est de 11 128 136 €.

Les établissements hors CPOM

- Foyer Elisabeth et Paulette Faveris (Nanterre) :** Le foyer Elisabeth et Paulette Faveris, a confirmé le redressement amorcé en 2019, principalement sous l'impulsion de sa directrice. L'établissement termine l'exercice avec un résultat positif de 237 359 euros, après cinq années successives d'exercices déficitaires.
- Foyer d'accueil médicalisé Charles-Albert Houette (Sartrouville) :** Le FAM C.A. Houette (sections soins et hébergement réunies) présente un excédent de gestion de 265 651 euros (déficit de 155 405 euros en 2019).



VIE DE L'ASSOCIATION

- **Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) Paris Nord** : Le CAMSP Paris-Nord présente cette année un déficit de 111 637 euros (déficit de 62 300 en 2019). Le montant de la dotation est notoirement insuffisant, compte tenu du montant du loyer des locaux, pris à bail dans le secteur privé.
- **Le siège** : Le siège achève 2020 avec une situation à l'équilibre (+ 25 679 euros).
- **Le pôle Vacances Adaptées Organisées (VAO)** : L'activité VAO est restée en sommeil au cours de 2020, en raison de la crise sanitaire. En revanche, la structure qui lui permet de fonctionner et la maison de Sougé le Ganelon ont rendu possible une multiplication des transferts réalisés par les établissements pendant la période d'été. Le déficit a été considérablement réduit, à 4 115 euros (167 128 euros en 2019).
- **L'association** : Les comptes de l'association se caractérisent par un pied de bilan qui s'établit à 5 124 134 euros.
 - Le produit des cotisations est de 11 580 euros (13 290 euros en 2019).
 - Les dons et legs sont de 273 689 euros, dont 21 005 euros affectés à Sougé (respectivement 118 264 et 17 710 en 2019).
 - Le résultat de l'exercice 2020 est de 169 161 euros (vs - 25 647 euros en 2019).

Comptes consolidés de l'association

Les Jours Heureux

Le résultat de l'exercice est de 529 665 euros.

IV. Rapport du Commissaire aux Comptes

Après lecture de ses rapports, le Commissaire aux Comptes certifie que les comptes de l'association sont sincères et conformes.

V. Budgets de l'association 2021 / 2022

Les budgets de l'association présentés pour 2021 et 2022 s'évaluent respectivement à 222 764 € et 209 304 €.

VI. Discussion et approbation des rapports

Après échanges avec l'assistance, le président soumet à l'approbation de l'assemblée les résolutions suivantes :

VII. Vote des résolutions

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport moral, du rapport financier et des comptes annuels relatifs à l'exercice 2020, et après avoir entendu les rapports du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, approuve le rapport moral, le rapport financier et les comptes annuels.

Deuxième résolution

L'assemblée générale donne quitus, plein et entier, aux administrateurs, pour l'exercice de leur mandat.

Troisième résolution

L'assemblée générale approuve le budget de l'exercice 2021 de l'association dont le montant s'élève à 222 764 € et le budget de l'exercice 2022 dont le montant s'élève à 209 304 €.

Quatrième résolution

L'assemblée générale autorise le conseil d'administration, conformément aux *articles R 314-14 et R 314-49 du Code de l'Action Sociale et des Familles*, à arrêter les budgets annuels et les comptes administratifs des établissements gérés par l'association Les Jours Heureux. L'assemblée générale donne tous pouvoirs au président pour, en cas de contentieux, représenter l'association auprès du tribunal de la tarification.

Cinquième résolution

L'assemblée générale approuve le montant de la contribution de 4 145 € apportée en 2020 par l'association Les Jours Heureux à la maison de vacances de Sougé-le-Ganelon (Sarthe), en complément des dons solidarité Sougé de 21 005 €.

Sixième résolution

L'assemblée générale approuve le résultat de l'année et décide d'affecter les différents résultats composant le résultat net comptable 2021 des Jours Heureux s'élevant à + 529.665,17 €.

Affectation des résultats des établissements inclus dans le CPOM Paris de - 223.045,49 € après neutralisation de la variation des congés payés et conformément aux règles de priorité définies dans le contrat :

- Pour les établissements excédentaires, une affectation en réserve de compensation des déficits pour complément dans la fourchette de 5 à 10 % des charges brutes de fonctionnement, le solde sera affecté en réserve à l'investissement ou à la couverture du besoin de fonds de roulement (BFR) si les agrégats financiers sont déséquilibrés.
- Pour les établissements déficitaires, la réserve de compensation des déficits sera impactée ou, à défaut si épuisée, la réserve liée à la couverture du BFR ou aux charges d'amortissements.

Affectation des résultats des établissements inclus dans le CPOM MAS (+ 166 497,27 €) après neutralisation de la variation des congés payés et conformément aux règles de priorité définies dans le contrat :

- Pour les établissements excédentaires, une affectation en réserve à l'investissement pour la totalité, les réserves de compensation de déficit étant déjà pourvues.

Affectation des résultats des établissements en gestion contrôlée s'élevant à + 417.051,99 € après neutralisation de la variation des congés payés en résultat sous contrôle des tiers financeurs en attente d'affectation par ces derniers ;

Affectation du résultat de la gestion libre de + 169.161,40 € en réserve statutaire.

Septième résolution

L'assemblée générale prend note des reclassements des comptes de fonds propres qui ont été induits par l'application du nouveau plan comptable et décide d'affecter les sommes ayant fait l'objet d'un reclassement en compte de Report à nouveau en Réserve statutaire pour un total de 2 887 083 €.

Huitième résolution

L'assemblée générale confirme pour l'exercice 2022 son attachement au maintien des transferts et confie au conseil d'administration le soin de prendre les décisions concernant les modalités de leur organisation.

Neuvième résolution

L'assemblée générale fixe le montant de la cotisation pour 2022 à 30 €.

VIII. Elections des administrateurs

Le président donne, à l'assemblée, le résultat du vote pour l'élection d'administrateurs.

Ont été élus ou réélus : Mmes Y. Kaspers, E. Moreau, MM. E. Tessier, M. Faveris, M. Patenôte.



> TOUTES LES RÉSOLUTIONS SONT ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

Rapport d'orientation 2021/2022



a) Le plan d'action du projet associatif

- La reprise des audits pluridisciplinaires : risque infectieux, circuit du médicament, dossier de l'utilisateur, Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
- Les travaux en cours sur la gestion des risques
- La consolidation des processus de gestion rénovés : paye (RH), facturation, finances et développement de nouveaux outils de suivi de gestion partagés avec les établissements et services
- La reprise des rencontres régulières bureau-directeur général et comité de direction (Codir) des établissements



b) La gestion de l'épidémie de la COVID 19

- Poursuite de la mobilisation en faveur de la vaccination et de la réduction de la circulation du virus
- Un travail sur la gestion de crise à partir de l'expérience de 2020 (groupe cadres + polygone santé)
- La réunion des cadres du mois de septembre sera le moment d'un retour d'expérience



c) Les points clés de 2021

- Les travaux sur le prochain projet associatif
- La négociation du premier Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) interdépartemental de l'association
- Le renouvellement de l'agrément des frais du siège
- Poursuite du projet de rénovation du foyer Kellermann à Paris

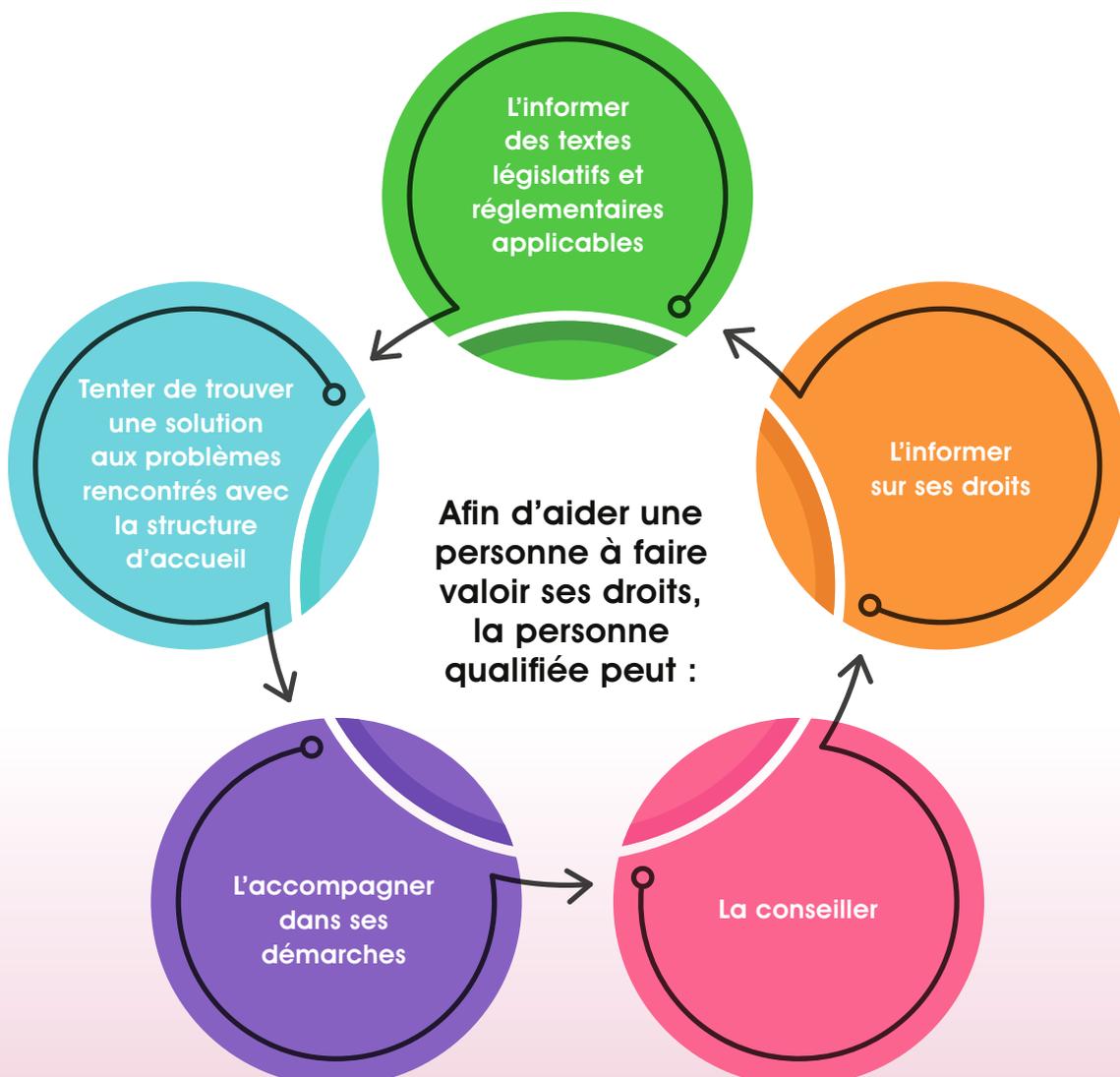
Projet associatif 2021-2025 : Présentation et approbation par l'assemblée générale des grandes lignes du projet associatif qui sera distribué largement avant la fin de l'année.

Evelyne Moreau,
Secrétaire du conseil

Personnes qualifiées à Paris : Contexte, Illustrations

Conformément à l'article L.311-5 du code de l'action sociale et des familles, l'Agence Régionale de Santé (ARS), le département de Paris ont désigné par arrêté cinq personnes qualifiées de profils différents pour Paris le 23 mai 2018.

L'article précise : « Toute personne prise en charge par un établissement ou un service social ou médico-social ou son représentant légal peut faire appel, en vue de l'aider à faire valoir ses droits, à une personne qualifiée qu'elle choisit sur une liste établie... ».



Plusieurs limites à cette mission sont données :

- la personne qualifiée ne peut pas intervenir sur des affaires concernant l'association ou la structure à laquelle elle est rattachée, de même pour les établissements ou services où elle a exercé
- la personne qualifiée ne se substitue pas à un avocat ou au représentant légal de l'utilisateur
- elle ne peut entreprendre de démarche juridictionnelle à la place de l'utilisateur
- elle peut proposer au directeur de l'établissement ou de service de s'entretenir avec lui dans le cadre de sa mission mais ne peut pas l'y contraindre
- elle ne peut ni conseiller ni faire de recommandations aux équipes ou à la direction de l'établissement ou du service concerné

Si la personne qualifiée constate des manquements au respect de la réglementation, ou que les usagers de la structure sont exposés à un risque grave, elle informe l'autorité compétente pour les suites à donner.

À la fin de la mission la personne qualifiée rend compte de ses interventions :

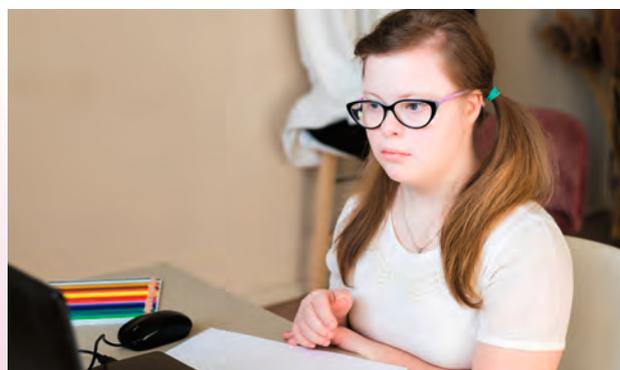
- à la personne demandeuse d'aide, sur les démarches entreprises et les mesures proposées,
- à l'autorité chargée du contrôle de l'établissement, le cas échéant à l'autorité judiciaire,
- à titre facultatif, elle peut tenir informé l'établissement concerné.

Les domaines d'intervention des personnes qualifiées sont les personnes âgées (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)...) les personnes handicapées (Institut Médico-Educatif (IME), Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), Foyers, Maison d'Accueil Spécialisé (MAS)...), l'enfance (Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), Centres maternels...) le social (Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT), Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), Services de protection des majeurs, demandeurs d'asile, usagers de drogues...).

Face aux divers parcours, au projet de vie d'une personne, aux difficultés rencontrées en raison d'un incident, d'une rupture de parcours, d'une incompréhension etc..., la personne qualifiée tente de pratiquer une « médiation » afin de faciliter la circulation d'informations, d'éclaircir ou rétablir une ou des relations avec la structure chargée de l'accompagnement de cette personne qui souhaite une aide.

Cette activité bénévole que je réalise depuis trois ans me conduit à citer ici quelques exemples qui peuvent donner un aperçu de cette fonction :

- **Dans le domaine du handicap**, l'ARS m'adresse une famille qui est étonnée de l'absence de rééducations (orthophonie, psychomotricité) pour une de leurs enfants prise en charge dans un IME, ceci depuis plusieurs mois. Une rencontre avec la maman permet de révisiter et vérifier les textes concernant le projet personnalisé, les clauses de sortie de l'établissement dans le règlement intérieur. À la suite de l'entretien, les parents conviennent d'un rendez-vous avec la direction de l'IME, où il est décidé de la reprise des rééducations pour leur enfant. C'est l'engagement de parents en collaboration avec les professionnels qui a permis la reprise du projet d'accompagnement qui va permettre à l'enfant à gagner de l'autonomie et de travailler sur les conséquences de son handicap.





- **Dans le domaine de l'enfance**, le département m'adresse une mère qui refuse une mesure judiciaire d'investigation éducative (MJIE) pour son jeune enfant, mesure qui doit permettre de recueillir des éléments sur la personnalité de l'enfant, sur la situation familiale et sociale, sur ses conditions de vie. Un service d'investigation éducative (SIE) a été nommé pour la mise en place de la mesure. La mère de l'enfant estime ce signalement abusif, met en cause le SIE en ne lui accordant pas la compétence pour réaliser ce travail, doutant de la qualité des diplômés des personnes chargées de l'enquête, en demandant la copie. La réponse du SIE est de faire valoir l'agrément pour lequel il a été créé. Des échanges ont lieu uniquement par mails (période du 1^{er} confinement 2020), les parents affirment que leur enfant va très bien et ne supportent pas leur mise en cause. Le compte-rendu adressé au département a, semble-t-il, stoppé la demande des parents, sans savoir si une relation de confiance a pu être établie entre cette famille et le SIE.

- **Dans le domaine social**, il s'agissait d'un homme placé en CHRS, à la suite d'un divorce. Il n'a plus de logement, ni d'emploi. Une formation lui a été proposée pendant son séjour en CHRS, mais il arrive au terme de son contrat de séjour qui prévoit sa sortie ou sa mutation vers un autre mode d'hébergement, ce qu'il refuse. Il estime être mal accompagné, mieux connaître les lois que la direction de l'établissement, être « travailleur social » pour ses collègues résidant en CHRS. Il a déposé des mains courantes au commissariat contre le CHRS, il refuse de payer ses repas et sa contribution à l'hébergement. Plusieurs rencontres ont lieu avec ce monsieur qui reste dans la plainte et la revendication. Un rendez-vous avec la direction ne permet pas de faire évoluer la relation et son positionnement : monsieur ne vient pas aux rendez-vous proposés pour l'accompagner, il est qualifié de caractériel, de « je sais tout » ; une démarche d'expulsion est mise en œuvre, monsieur admet alors qu'il lui faut rechercher un autre mode d'hébergement. Il convient de noter que les ruptures de parcours ont des effets psychologiques néfastes, qu'il est compliqué de trouver le ressort en soi pour comprendre ce qui se passe dans sa vie, et que la transformation de ce parcours est une œuvre de longue haleine. (Cf. « Ruptures, comment les ruptures nous transforment » Claire Marin, Points 5325).



- Dans le domaine des personnes âgées, deux exemples différents :

1. Une dame est dans l'obligation de placer sa mère âgée en EHPAD à la suite d'une hospitalisation où elle a perdu toute autonomie ; le placement est réalisé sans l'accord de l'intéressée en raison de son état de faiblesse. Trois semaines après l'entrée en établissement la mère de cette dame décède ; elle reproche à l'EHPAD le manque de soins donnés à sa mère, de n'avoir pas suffisamment suivi la fiche sur laquelle elle avait indiqué comment accompagner sa mère pour sa toilette etc... Une rencontre a lieu avec la direction de l'EHPAD et l'infirmière coordinatrice qui indique le mauvais état dans lequel cette dame est arrivée directement de l'hôpital ; il est convenu d'une rencontre entre la direction de l'EHPAD assistée de la psychologue avec cette dame. A la fin de la médiation cette dame maintient que tout n'a pas été mis en œuvre pour une bonne prise en charge de sa mère. Elle hésite à porter plainte contre l'EHPAD, tout en reconnaissant que pour elle la situation de sa mère était une charge au-dessus de ses forces, mais que les soins attentifs de l'EHPAD n'ont pas répondu à ses attentes et à sa volonté de contrôle à distance de ce qui pouvait se passer.

2. Période du second confinement 2020, Madame X soulève la question de son droit de visite à sa mère dans son studio de l'EHPAD, et non dans l'espace collectif dédié aux visites. Il s'agit de trouver un arrangement raisonnable entre Madame X, la direction de la structure, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) gestionnaire, le département, ces derniers inquiets du militantisme et du pouvoir de cette personne auprès des médias. Les raisons invoquées pour aller dans le studio de sa mère sont de lui donner des soins, de ranger ses affaires en raison de son incapacité à réaliser des mouvements à partir de son fauteuil roulant. Une médiation se déroule en visio-conférence avec la direction de l'EHPAD, qui aboutit à donner l'autorisation à Madame X d'une visite à sa mère dans son studio par semaine, la seconde visite devant toujours se réaliser dans le lieu collectif dédié. Restent sous-jacents plusieurs conflits : le contenu des procès-verbaux du conseil de la vie sociale ne mentionnent pas cette question et sont incomplets, l'absence d'informations données aux familles lors du premier



confinement, le manque de confiance envers les aidants familiaux... L'espace de réflexion éthique d'Ile de France s'est saisi de ces problématiques dans la même période, pour tenter de trouver des réponses au plus près de la réalité, « proportionnées et justes ». Dans ce raccourci, il convient d'évoquer la notion de confiance entre la famille et la direction de l'EHPAD, la responsabilité de l'EHPAD en période de crise sanitaire face aux restrictions de liberté qui doivent être en permanence évaluées et mises en œuvre avec humanité. (Cf. « *Pendant la pandémie et après, quelle éthique dans les établissements accueillant des citoyens âgés* » Espace de réflexion éthique d'Ile de France - Janvier 2021).

Ce sont des situations riches, qui interrogent les pratiques des institutions face à des personnes qui ne peuvent pas ou ne veulent pas comprendre les choix, les limites d'un accompagnement, et qui évoluent parfois vers des conflits ou de la rupture de confiance. La médiation par une personne qualifiée est un moyen parmi d'autres pour ouvrir le dialogue famille-institution, pour réfléchir à la place des personnes accompagnées et de leurs familles, pour interroger l'organisation des établissements qui doit prendre en compte les besoins des personnes au cas par cas.

Daniel Godinot,
Personne qualifiée,
Administrateur

Salon Emploi Formation Médico- Social

Le Salon Emploi/Formation Médico-Social de l'Actualités Sociales Hebdomadaires (ASH) 2021 s'est déroulé le 23 septembre dernier dans le 15^{ème} arrondissement de Paris.



Ce salon est le rendez-vous annuel emploi/formation organisé par la revue ASH autour de quatre domaines : enfants, handicap, grand âge et exclusion. L'objectif de ce salon est de mettre en relation les employeurs du secteur médico-social, les personnes en recherche active d'emploi ou de mobilité d'une part et les écoles et étudiants d'autre part.

Pour la troisième année consécutive, nous étions présents lors de ce salon afin d'accroître la visibilité de notre association et d'aller à la rencontre d'éventuels candidats.

Cette année, le choix a été fait de solliciter toutes les professions pour tenir le stand de l'association, et ce, afin que chaque collaborateur le souhaitant puisse partager son expérience et la réalité de son métier.



Ainsi, lors de cette journée, infirmiers, moniteurs-éducateurs, accompagnants éducatif et social (AES), chefs de services et directeurs étaient présents pour faire connaître l'association, ses valeurs et ses métiers.

Des pré-entretiens d'embauches avec des profils et des personnalités intéressantes pour notre structure ont été réalisés.

Des professionnels ont réalisé des témoignages écrits ou vidéos disponibles au stand du salon. Cet événement fut également l'occasion pour des salariés appartenant à différents établissements de se réunir, d'échanger et de partager un moment convivial et fédérateur « en présentiel » après tant de mois passés « en virtuel ».

Les participants ont été ravis d'animer cette journée et de rencontrer des collègues de l'association. Nous espérons que les échanges avec les écoles du secteur et les premières prises de contacts permettront de découvrir les potentiels de demain !

Pour ceux d'entre vous qui n'auraient pas pu participer à ce salon, vous pourrez participer à l'édition de l'année prochaine.

*Marie Tailleboeg,
Responsable Ressources Humaines*

Métiers

Moniteur-Educateur

Témoignage animateur 2^{ème} catégorie ou moniteur éducateur

Dans ce numéro, nous souhaitons vous présenter M. Moussa L., animateur 2^{ème} catégorie ou moniteur éducateur au sein du foyer d'accueil médicalisé Jean Faveris depuis début 2020. Son but est d'apporter de la joie de vivre aux résidents au quotidien. Quelle belle mission !

M. Moussa L. appartient à l'équipe animation et a souhaité faire part de son expertise au sein du FAM après avoir réalisé une formation d'animateurs avec l'IFAC (Institut de Formation, d'Animation et de Conseil). Avant d'arriver dans l'établissement, il a exercé 5 ans en maternelle et en primaire. Lors du salon Emploi/formation Médico-Social, il a découvert les Jours Heureux et souhaité les rejoindre.

Son rôle est d'accompagner les résidents de la structure dans la réalisation de leurs projets personnels à travers des animations en veillant à accroître leur confiance en eux. Les ateliers sont élaborés en fonction de leurs envies et ont vocation à les valoriser dans des domaines divers et variés (sportif, artistique...). Il nous confie « *je suis surpris de ce qu'ils savent faire en si peu de temps* ».

« *Je fais mon maximum chaque jour pour qu'ils soient épanouis, chaque minute compte* ».

M. Moussa L. apprend énormément des résidents, humainement son métier est très enrichissant, les résidents qu'il accompagne ont une belle force mentale.

Son quotidien est fait d'animations variées mais aussi du suivi de chaque résident individuellement : la lecture des transmissions

de la veille chaque matin est essentielle. Afin d'être en mesure également d'informer le reste de

l'équipe et les familles, il rédige également chaque jour ses transmissions quant aux activités réalisées par chacun.

M. Moussa L. apprécie son métier qui permet de partager le côté humain de son travail, la sincérité, chaque sourire des résidents. Chaque moment heureux avec eux n'a pas de prix, c'est une joie de vivre quotidienne pour lui.

Pour être moniteur éducateur, il nous dit qu'il faut déjà « *s'animer soi-même* », être en mouvement, il faut aimer ce que l'on fait et avoir beaucoup de patience.

L'association Les Jours Heureux m'apporte énormément, la connexion et le lien avec les résidents est une belle expérience.

M. Moussa L. a souhaité partager la motivation pour son métier et promouvoir les Jours Heureux en participant cette année au salon Emploi/formation Médico-Social.

Pour devenir moniteur-éducateur, il faut être titulaire du diplôme d'état de moniteur-éducateur, délivrée par l'éducation nationale après 2 ans d'études et 28 semaines de stage. Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à cette formation.

Au sein de l'association, cinquante-cinq animateurs 2^{ème} catégorie œuvrent dans les différents établissements.

Je suis surpris de ce qu'ils savent faire en si peu de temps

Marie Talleboeç,
Responsable Ressources Humaines



Foyer Elisabeth & Paulette Faveris Nanterre (92)

EXTRAIT DU JOURNAL DE JUIN 2021 :
LES GENS QUI SÈMENT

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS)



Qu'est-ce que le CVS ?

Le CVS est une instance visant à associer les usagers au fonctionnement des établissements sociaux et médico-sociaux.



Quelles sont ces missions ?

Ce conseil rend des avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement d'un établissement ou d'un service.



Le dépouillement a eu lieu le 1^{er} Juin 2021

Les élus titulaires sont :

Mme Brassart, Mme Eydoux, M. Lemoussu et le suppléant M. Delepine.

Les représentants élus des résidents sont :

MM. Guy A. et Michel B., Mmes Martine A., Sandrine P., Nathalie Y.

Sylvette Blonde,
Directrice du foyer

Faites le mur !

Le mur de notre foyer qui va bientôt être mis en valeur grâce à la réalisation d'une fresque murale qui sera créée par les résidents. Dans cet objectif, nous avons effectué un sondage avec lequel nous avons pu découvrir les préférences des résidents :

70% des résidents voudraient avoir des motifs floraux, 20% des motifs urbains et 10% des motifs animaliers.



Philippe Yao,
Bénévole



Art floral, nos activités et nos compositions

Notre activité consiste à créer des compositions florales dans des vases, des bols ou des paniers. A part les fleurs, nous utilisons également du feuillage, des fines herbes comme le romarin, du laurier, de la menthe douce, des objets décoratifs ou d'autres matériaux végétaux : tels que les branches, la mousse florale. Le fait de prendre connaissance des différentes fleurs, de les toucher, de les manipuler, de composer eux-mêmes leurs bouquets procurent en eux un réel plaisir et se sentent valorisés. Nous dirons donc qu'à travers cet art, nos résidents trouvent un plaisir sensoriel et émotionnel. Enfin, nous avons constaté qu'ils étaient fiers et contents après avoir offert leur réalisation aux personnes destinées.

Mme Mueka,
A.M.P.

La Fête des familles

Après de long mois d'absence, dû à la pandémie, nous avons eu le plaisir d'organiser une rencontre avec les familles.

Les résidents et les professionnels ont beaucoup participé aux préparatifs de cette fête. Nous avons mis en place des ateliers pour l'élaboration de compositions florales et de décorations de tables. A cette occasion, chacun a œuvré dans son coin telle une fourmière, afin de rendre le foyer chaleureux et accueillant pour recevoir nos convives.

Nos collègues (Agents de Service Intérieur) ont été sollicités pour distribuer le repas à l'assiette. Le jardin a revêtu des couleurs de fête et le soleil était au rendez-vous.

Ce fut une réelle joie de tous se retrouver et d'échanger.

Denise Lanoë,
monitrice-éducatrice

Les parents, les résidents et les professionnels ont été ravis de partager ce moment de fête





Foyers J.L. Calvino et CAJ Mozart Paris XVI^e

Gazette Famileo

Nous avons mis en place pendant la période Covid un abonnement Famileo afin que les résidents puissent avoir des nouvelles de leurs familles.

Les proches des résidents envoient des photos avec des textes chaque semaine ; tous les lundis, le contenu envoyé est transformé en gazette, que nous imprimons et distribuons aux résidents.

L'établissement prend en charge la totalité des abonnements, le service est gratuit pour les résidents et leurs familles ; l'accès est facile, il peut se faire par ordinateur ou par l'application mobile, plusieurs personnes de l'entourage du résident comme les frères et sœurs, parents, grands-parents, cousins et amis proche peuvent ajouter du contenu.

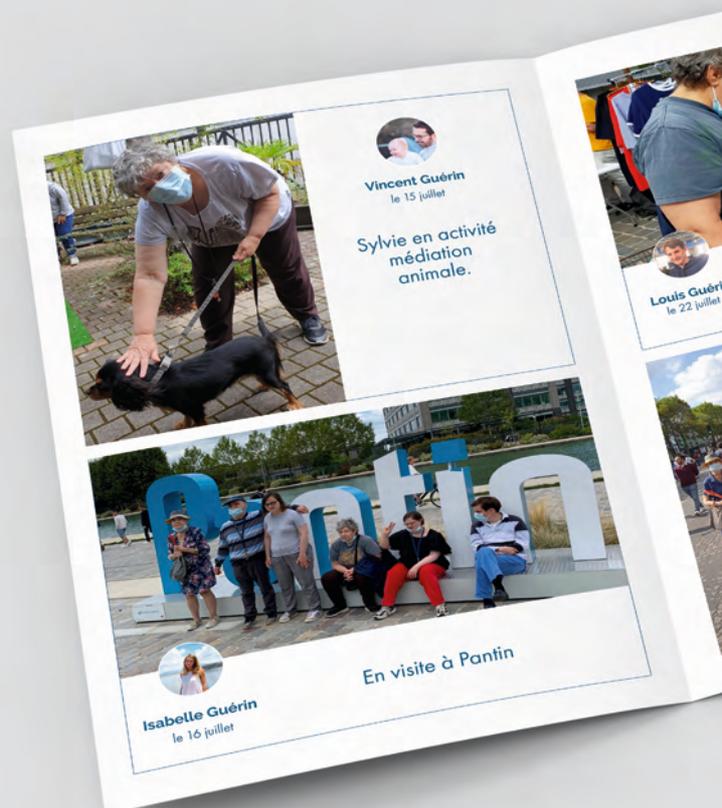
Nous avons été confrontés à l'hésitation des parents en difficulté avec le numérique ; avec de la pédagogie et le contact avec d'autres membres de l'entourage plus à l'aise avec l'outil informatique, de nombreuses familles ont rejoint Famileo. Nous imprimons vingt et une gazette par mois et quinze familles sont inscrites.

Les résidents attendent ce moment avec impatience, ils sont tous ravis d'avoir des nouvelles de leurs proches visuellement.

Yoann Bertrand,
Gestionnaire administratif et économe

famileo

Toutes les photos de la famille et des amis imprimées dans un **journal papier** pour votre proche !



VIE DES ÉTABLISSEMENTS

Foyer J.L. Calvino et CAJ Mozart - Paris XVI^e

1

Facile pour votre entourage

Chacun peut partager les messages et les photos de son quotidien en quelques clics sur Famileo.

2

Du bonheur au courrier

Votre proche reçoit une gazette papier personnalisée directement sur son lieu de vie, composée de photos et de messages.



Comment ça marche ?

Pas besoin d'être un expert en informatique.

Connectez-vous :

- Depuis votre ordinateur sur famileo.com et cliquez sur « Mon Compte »
- Depuis votre smartphone ou tablette, téléchargez l'application « Famileo »

Créez votre profil

Cliquez sur « Je m'inscris » et entrez le code famille personnalisé que l'établissement vous a transmis. Créez votre profil.

Envoyez vos messages et

consultez en même temps ceux qui ont été partagés par les amis et la famille de votre proche et qui figureront aussi dans la gazette papier.

Invitez tous les amis et membres de la famille de votre proche

en renseignant le mail ou le numéro de téléphone de chacun. Ainsi ils pourront envoyer des messages à votre proche.

Le petit plus :

Suivez aussi les actualités du lieu de vie de votre proche grâce à l'onglet « Etablissement »

Besoin d'aide ?

Le service client vous répond
au 02 46 84 02 82



Foyer Kellermann Paris XIII^e

LES 31 ANS DU FOYER KELLERMANN

A l'occasion de son 31^{ème} anniversaire, le foyer Kellermann a décidé de faire un bond dans les années 30, sur le thème des Années Folles et du Charleston, afin d'amener une petite touche d'insouciance et de joie de vivre dans nos quotidiens un peu moroses.

Après plusieurs semaines de préparations, où résidents et accompagnants se sont mobilisés au travers des ateliers pour confectionner la décoration et fabriquer les accessoires de tenues, le jour J tant attendu est enfin arrivé !

C'est ainsi que, tous superbement apprêtés, dans une ambiance chaleureuse et à l'unisson, résidents et professionnels ont pu goûter aux joies de cette journée émouvante, tout en se trémoussant sur les notes festives de notre accompagnatrice musicale, Fleur ; au grand bonheur de tous.

L'équipe d'animation





Des projets qui poussent
au Foyer Kellermann...

L'atelier « Les Mains Vertes »



Suite à une année rythmée par des restrictions de circulation et des isolements forcés, le projet « Les Mains Vertes » nous a paru être nécessaire à mettre en place afin d'accompagner nos résidents à recréer du lien avec cet extérieur qui parfois était devenu source de peur.



Nourrit par l'envie de renouer avec la nature, cet atelier s'étaye sur un projet de jardinage et de décoration de la terrasse du foyer. Tout en respectant le rythme de chacun, les activités proposées ont également pour objectif de semer la créativité, de faire germer la curiosité, de cultiver l'éveil sensoriel, de développer les interactions et d'entretenir les acquisitions de motricité fine, pour produire de la confiance en soi et en ses potentialités.



Ainsi, c'est en continuant de planter ensemble les graines de demain que nous pourrons faire fleurir dans nos quotidiens « kellermanniens » un épanouissement et un mieux-être certains.

L'équipe d'animation



Foyer Bercy Paris XII^e

Village paralympique

Le 4 septembre : Caroline, Séverine, Philippe, Thierry et Rachid accompagnés par deux moniteurs ont rejoint le Village paralympique.

Les bénévoles nous ont fait visiter le village, de nombreuses expositions sur le handisport punctuaient la visite.

Sur un écran géant étaient projeté les épreuves en direct.

Dans un deuxième temps, Thierry s'est essayé au pistolet, il a touché toutes les cibles.

Puis nous avons pu tester un fauteuil roulant et apprendre à le diriger.

Les yeux bandés nous devions tirer dans un ballon, exercice de cécifoot.

Enfin Rachid a tenté le saut en longueur.

La journée s'est clôturée par une initiation à la langue des signes.

Malgré la pluie, chacun a apprécié l'expérience.

*Tony,
Résident*



Défilé aérien



On y est allé en métro avec Céline, Soraya et Philippe. J'ai vu des avions, c'était bien. Il y avait pleins d'hélicoptères aussi. Il y avait beaucoup de militaires. On entendait la Marseillaise, on voit tous les drapeaux.

Nous sommes allés voir le défilé aérien de la patrouille de France le 14 juillet au Louvre. J'ai trouvé ça bien, les avions étaient beaux, c'était des Alpha Jet qui volaient par 4 pendant deux minutes.

Thibault H.,
Résident

Philippe M.,
Résident

Danse

L'activité danse s'est clôturée par le traditionnel spectacle.

On est tous allés au parc de Bercy. On était nombreux avec les animateurs. J'ai trouvé ça super et très sympathique. J'aurai rêvé danser avec eux. Je fais de la danse tous les samedis.

Weyi H.,
Résident

On a dansé sur Christophe Maé, Mickael Jackson, Shakira et Claude François. J'adore la danse, quand je danse j'ai l'impression d'être un papillon, un chat ou encore une panthère.

Audrey S.,
Résidente





Maison d'Accueil Spécialisé d'Epinay-sur-Orge (91)

JOURNAL 14 JUILLET 2021

Spectacle de danse « Jeunes danseurs »

*Alina, Jeremy, Claire, Soukaina,
Claudine, Marion*

EN QUELQUES MOTS :

Inaugurés en 1990, les spectacles « Jeunes danseurs » sont l'occasion pour de jeunes danseuses et danseurs du Ballet de l'Opéra de Paris de briller sur la scène du Palais Garnier dans des rôles traditionnellement dansés par les Étoiles. Pour cette nouvelle édition, la génération montante du Ballet interprète tour à tour des extraits de grands classiques (Noureev, Bournonville, Vainonen) et des pas de deux de chorégraphies contemporaines qui font leur entrée au répertoire (Preljocaj, Øyen, Wheeldon, Favier, Brumachon).



JEUNES DANSEURS DE L'OPERA

Dans le cadre du partenariat de la Fondation Orange & RSE Île-de-France avec l'Opéra de Paris, quinze places ont été mises à disposition (plus une place pour l'accompagnant) à l'occasion de la grande soirée solidaire organisée chaque année.

L'Opéra national de Paris souhaite ainsi offrir aux publics habituellement éloignés de ce type d'événement culturel (et cette année, également aux soignants) la possibilité d'assister gratuitement à la représentation du spectacle de danse « Jeunes Danseurs » au Palais Garnier le 14 juillet.

La pièce s'est déroulée selon les parties suivantes : l'ouverture, la 1^{ère} partie en 45 min, l'entracte puis la 2^{ème} partie en 60 min et enfin la clôture du spectacle. Différentes musiques, différents thèmes avec une chorégraphie riche et élaborée ont été proposés.



Maison d'Accueil Spécialisé Jean-Paul Boudet Noiseau (94)



BROCANTE

Le 29 juin 2021, nous avons proposé aux personnes accueillies et aux personnels une journée de fête.

Dès le matin, chacun s'est apprêté et à midi tout le monde a pu apprécier le repas servi pour tous en verrines. L'après-midi une brocante s'est installée dans les couloirs et les chineurs habituels ont pu s'en donner à cœur joie.

Les changements de costumes, les couleurs et les musiques aux rythmes variés ont permis à nos résidents de suivre aisément ce spectacle. La loge était idéalement située, elle permettait aux résidents un peu trop dynamiques de se dégourdir les jambes dans le couloir desservant les différentes loges. Pour les autres, chacun avait une place de choix, peut-être un peu étroite mais néanmoins avec une vue d'ensemble sur les différentes pièces.

En conclusion, ce fut un moment fort agréable pour tout le petit groupe, dans un décor enchanté qui nous a permis de rendre la culture accessible.

*Soukaina, Claudine
et Marion,
encadrantes*



L'équipe d'animation



Foyer d'Accueil Médicalisé Jean Faveris Paris XIII^e

Les Mille et une Nuits

Pour clore en beauté et dans la joie cette saison 2021, le foyer Jean Faveris avait choisi cette année le thème des Mille et une Nuits. Un thème riche autant symboliquement que par la grande diversité d'inspiration qu'il a offert à nos résidents-artistes.

Car bien entendu, les talents singuliers de chacun ont été sollicités pour conférer à notre grande fête d'été toute la magie requise. Parfois se sont même les propres initiatives des résidents qui nous ont orientés dans nos choix, pour donner naissance à une fête d'été véritablement sur mesure. Ainsi le jour J les interventions de nos résidents ont été nombreuses : théâtre, chants en groupe, chants en duo (le rêve bleu extrait du film Aladin), chants solistes (Bernadette et sa désormais célèbre « Petite fleuriste », Martine avec une reprise

de Ray Charles...) et toujours : la danse, tellement appréciée des résidents, avec un morceau chorégraphié faisant travailler la mémoire gestuelle et aussi un morceau faisant appel à l'improvisation des moins timides c'est ainsi que nous avons même pu admirer un numéro de « break dance ».

Quant aux décors grand format et décorations diverses sur ce thème rutilant, les résidents accompagnés par les animateurs et les encadrants, ont pris le temps de les confectionner selon leurs possibilités au cours d'ateliers de groupe très conviviaux, le plus souvent au jardin.

La fête a battu son plein au-delà de 17h30 et tous en ont gardé un merveilleux souvenir !



L'équipe d'animation

Les activités du Foyer

Puis l'été s'est ouvert sur différentes sorties et transferts fort bienvenus après les difficultés qui ont jalonné l'automne et l'hiver derniers.

Au foyer, des parties de pétanque et de baby-foot ont aussi ponctué la période estivale donnant l'occasion d'échanges ludiques entre les résidents des différents étages.

Enfin, à l'heure où j'écris cet article, nous préparons un bal de fin d'été qui arrive après les nombreux événements festifs proposés durant cette période : fête de la musique, 14 juillet, olympiades et l'une des réjouissances phares de cet été au foyer Jean Faveris : les deux journées de zoo thérapie.



Voici ce que nous en dit notre psychomotricienne :

« Emmanuel et les Chihuahuas du bonheur » sont revenus au foyer pour le 3^{ème} été.

Ce fut une expérience hors norme, digne du cirque à domicile.

Une nouveauté nous attendait cette année. En plus de nous permettre des séances avec 20 chihuahuas, 1 poule et 2 lapins, auprès de groupes de 25 résidents, il y avait des serpents domestiques, inoffensifs, sans crochets ni poisons, habitués à la manipulation.

Nous avons fait un sondage de qui serait intéressé ou susceptibles d'être phobique. Contre toute attente, une dizaine de résidents téméraires ont pu après les présentations progressives les manipuler.

Il en résulta une belle dynamique euphorisante de sensation spectaculaire digne de l'aventurier Indiana Jones avec beaucoup d'échange de rires, blagues et félicitations mutuelles face au courage de tous.

Merci à l'association et aux familles car ce projet fut financé grâce aux dons des familles.

Catherine Menuet,
Animatrice
et
L'équipe d'animation



Foyers du XVII^e Paris XVII^e



Oui !



Félicitations !

Plus de 40 ans après la création des foyers du 17^{ème}, le foyer Bernard Lafay a célébré le premier mariage civil au sein de l'association. L'évolution des mentalités, du contexte législatif récent, nous a permis d'accompagner deux résidents dans leur souhait de se marier.

Cet été 2021, après de longues démarches, M. Hervé S. et Mme Allison V. ont pu réaliser leur projet personnalisé avec l'aide de l'ensemble des professionnels. En voici l'illustration en photos.

L'équipe éducative



Au
boulot !



Sortie à Etretat du SAVS

Nous nous sommes tous réunis à Paris, avec sac à dos et pique-nique pour partir en véhicule, direction : La mer ! Plage de galets, falaises blanches, goélands (et non pas des mouettes, comme nous l'a fait remarquer Sophie, grande spécialiste des oiseaux !) nous ont accueillis sous un soleil lui aussi au rendez-vous !

Après avoir partagé le repas, le groupe s'est dirigé vers les falaises. Le vent ne nous a pas empêché de grimper tout en haut pour admirer la magnifique vue dégagée sur la Manche et sur les toits d'Etretat.

Après l'effort, le réconfort ! Nous avons dégusté des crêpes ou des glaces dans une taverne de plus de 150 ans.



L' équipe éducative du SAVS

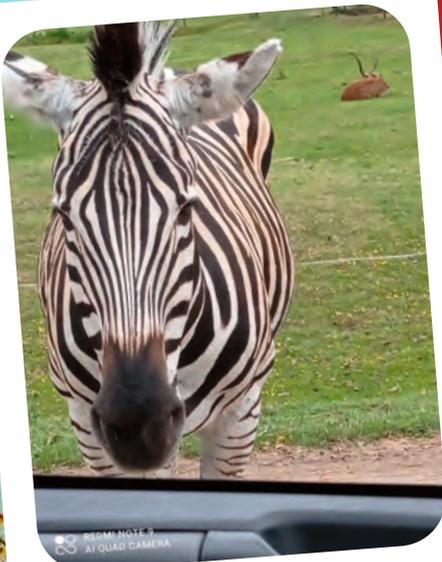
Les sorties de cet été au Foyer Retraite

Cet été, après cette année encore particulière, nous avons essayé de remettre en place des loisirs et sorties pour profiter et sortir un peu de notre routine. Les résidents du foyer des retraités ont pu participer à des sorties accompagnées de professionnels.

Ils ont pu profiter du jardin d'acclimatation qui est adapté à tous, les allées sont grandes et rafraichissantes grâce au système de brumisateurs. Le jardin est magnifique avec toute cette verdure (arbres, belle pelouse, rosiers...) et il y a différents animaux à voir...

Dominique D : « C'était bien et j'aimerais y retourner. Surtout pour revoir le paon blanc que j'ai trouvé super beau et pour le revoir faire sa belle danse. »

Nous avons également pu nous rendre au zoo de Thoiry ce qui nous a permis de voir les animaux ; aller au cinéma, nous balader.





Maison de Pénélope

Paris XV^e

Ça bouge à la Maison de Pénélope !

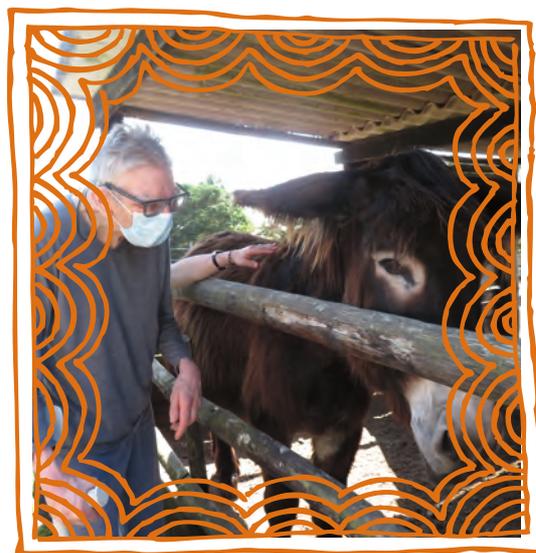
Cet été nous avons fait beaucoup de choses, peut-être pour rattraper le temps perdu en 2020 !

Un été sportif

Hervé, stagiaire AES (accompagnant éducatif et social) et Rogeli AES ont mis en place une activité foot. Nous sommes allés régulièrement nous entraîner et faire des matchs sur un terrain à côté du foyer. Beaucoup de résidents participent, c'est super.

Nous sommes allés faire du vélo adapté au bois de Vincennes. Nous avons fait des courses autour du lac.

Nous avons participé à deux journées sportives sur le Champs de Mars pour la préparation des Jeux Olympiques.



Pour d'autres, l'été est un temps de repos

Nous sommes partis en séjours à Sougé et en Vendée. Nous sommes allés à la ferme de Villain faire la cueillette. Et nous avons pris soin de notre jardin : tomates, framboises, groseilles, fraises, ...

Enfin nous avons fait
un grand pique-nique tous ensemble,
salariés et résidents fin juillet au parc Georges Brassens.





Maison de Vacances Sougé-le-Ganelon (72)

ÉTÉ 2021

En cet été 2021, un certain nombre de vacanciers ont pu profiter des transferts à la maison de vacances de Sougé-Le-Ganelon afin de respirer l'air de la campagne et de participer aux activités diverses proposées aux alentours des Alpes Mancelles.

Malgré la météo incertaine, beaucoup d'entre eux ont pu découvrir la Sarthe à bord d'une barque électrique, la nouveauté de cette année.

Les animaux, le lac de Sillé-Le-Guillaume, les promenades en campagne plaisent toujours autant aux vacanciers.

Selon le contexte sanitaire actuel, tout le monde a pu profiter des terrasses et restaurants au cœur des Alpes Mancelles.

Tous, gardent un bon souvenir de leurs vacances à Sougé-Le-Ganelon, dans cet environnement naturel, avec des plats fait maison, régionaux et locaux.



L'équipe de Sougé



La psychopédagogie :

La stimulation basale

Il s'agit d'une approche psychopédagogique qui s'adresse à l'origine à des personnes ayant un polyhandicap ou handicap. C'est à partir de son corps, en tant que point de départ, que la personne peut se sentir exister et entrer en contact avec l'extérieur. M. Andreas Fröhlich (professeur en pédagogie et pédagogie spécialisée en Allemagne) part de l'idée de proposer, offrir des expériences élémentaires (« basales ») sans attendre de réactions immédiates. Il s'agit avant tout de créer des liens, de construire l'individualité sur la base d'une relation de confiance.

Sur la base de cette confiance, nous pouvons espérer que la personne trouve le sens des expériences qui lui sont proposées et les intègrent ainsi dans son évolution. Sur le plan plus concret, nous pouvons décrire les interventions de la stimulation basale comme des activités de communication, de mouvement et de perception individuellement adaptés et qui peuvent être intégrés dans tous les domaines de la vie quotidienne de la personne. La stimulation basale offre des expériences simples, claires et structurées dans tous les domaines de la perception.



Les trois buts principaux de la stimulation basale sont d'aider la personne :

- > à se découvrir elle-même et à découvrir son propre corps
- > à découvrir son entourage, son environnement social
- > à découvrir son environnement matériel

- Déterminer les limites entre le dedans et le dehors, sentir et connaître ses limites corporelles, se protéger
- Être en échange entre le dedans et le dehors (communication corporelle)

Moyens utilisés :

- La température
- Le toucher
- La pression

1 Somatique

- Prise de conscience corporelle à travers une perception globale des ondes sonores captées par le corps entier et en particulier le squelette

Moyens utilisés :

- La voix humaine
- Le corps en mouvement
- Différents appareils de vibration
- Vibrations manuelles
- Vibrations sonores

3 Vestibulaire

2 Vibratoire

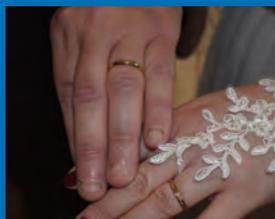
- Perception de la position du corps dans l'espace du corps humain

Moyens utilisés :

- Le balancement
- Le bercement



BULLETIN DE LIAISON DE L'ASSOCIATION "LES JOURS HEUREUX"



Siège :

20, rue Ribéra - 75016 PARIS

Tél : 01 42 24 91 79

Fax : 01 45 24 62 78

Courriel : ljh@lesjoursheureux.asso.fr

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

Siret 311 209 589 00127 – NAF 8720 A